

**Cette décision est contenue dans une circulaire rendue publique ce 17 février par le secrétaire à la communication (Senacom) du MRC, Joseph Emmanuel Ateba.**

Cette mesure fait suite, apprend-on de ladite circulaire, aux propos « désobligeants et irrespectueux » de certains membres d'un forum WathsApp dédié au MRC et dont Auréole Tchoumi serait l'instigateur.

---

**MOUVEMENT POUR LA  
RENAISSANCE DU CAMEROUN  
M.R.C**



**CAMEROON RENAISSANCE  
MOVEMENT  
C.R.M**

*Autorisation MINATD N°000221 du 25 Juillet 2008/ Lettre MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP du 02 août 2012*

## DÉCISION N° 02/SENACOM/022021 du 17 FÉVRIER 2021

Portant suspension de monsieur Auréole Tchoumi des activités du secrétariat national à la communication du MRC.

Vu les Statuts et Règlement Intérieur du MRC.

Vu la Décision N° 30 /PN-MRC/09/2020 du 02 septembre 2020 du président national du MRC portant nomination de certains secrétaires nationaux et secrétaires nationaux délégués

Vu les propos désobligeants et irrespectueux tenus par plusieurs membres du forum intitulé MRC GÉNÉRAL à l'endroit des membres du directoire du MRC sous l'impulsion de M. Auréole TCHOUMI.

Vu l'atmosphère délétère qui règne dans ledit forum et la tendance de certains membres à copier le mauvais exemple servi par M. Auréole TCHOUMI.

Vu l'urgence de restaurer la discipline au sein du secrétariat national chargé de la communication.

Considérant par ailleurs que malgré des multiples rappels à l'ordre Monsieur Auréole TCHOUMI a persisté dans son attitude irrévérencieuse vis-à-vis des membres du directoire et défié fréquemment les multiples rappels à l'ordre du SENACOM.

Considérant que l'intéressé entretient la même attitude dans plusieurs foras dédiés à la communication du MRC